

## FAQ (Foire au questions)

- 1) Pourquoi adhérer à l'Association Sportive
- 2) Quelles sont les manifestations organisées par l'AS en 2023 ?
- 3) Comment je suis informé de toutes ces activités ?
- 4) Je souhaite jouer en Equipe à Pessac et en entreprise
- 5) Puis je adhérer à l'AS si j'ai déjà pris ma licence ?
- 6) Ecole de Golf : Pourquoi adhérer à l'AS ?

### Pourquoi adhérer à l'Association Sportive ?

Pour pouvoir participer à toutes les manifestations organisées par l'Association.

Pour aider :

- Au financement de ces manifestations,
- Au fonctionnement de l'école de Golf
- A tous les frais d'inscriptions auprès de la Fédération Française de Golf , la Ligue d'Aquitaine et le Comité de Gironde
- A défrayer pour partie les frais des déplacements des équipes

**L'adhésion permet d'avoir une réduction sur les droits de jeu des compétitions du Golf de PESSAC,**

**L'AS fait bénéficier ses adhérents de tarifs préférentiels négociés (équipements, seaux de balles, ...),**

**L'adhésion permet aux adhérents d'être prioritaires pour les compétitions organisées par l'AS : le type de priorité est spécifié pour chaque compétition.**

### Quelles sont les manifestations organisées par l'AS en 2023 ?

- Des compétitions officielles FFG ouvertes (Trophée de l'AS, Coupe de l'AS, Compétitions Dames, Coupes de l'ETE, Coupe des Duos, Pitch and Putt, classements, ....)
- Des rencontres conviviales (Eclectique, Sorties sur les autres Golfs, Match Play, .... )
- Pessac au Féminin pour les Dames

### Comment suis-je informé de toutes ces activités ?

- Par affichage au Club
- Par les "emails" envoyés régulièrement et pour chaque manifestation
- Par le site de l'As
- Pour raison d'économie, il n'y a pas de courrier

### **Je souhaite jouer en Equipe à Pessac et en entreprise**

- Il faut prendre à Pessac la licence et l'adhésion AS
- Demander le rattachement au responsable du club d'entreprise

### **Puis-je adhérer à l'AS si j'ai déjà pris ma licence ?**

Oui : remplir le document avec adhésion seule

### **Ecole de Golf : Pourquoi adhérer à l'AS ?**

- L'adhésion à l'Association Sportive est obligatoire pour participer aux différentes compétitions individuelles et par équipes organisées par le comité de gironde, la ligue d'aquitaine ou la FFG,
- L'adhésion facilite les différentes inscriptions aux différentes rencontres pour tous,
- La licence est obligatoire pour enregistrer à la FFG la progression des enfants des drapeaux jusqu'à l'index,
- Chaque jeune de l'école de golf membre de l'AS est exonéré :
  - de frais de participation à toutes les compétitions et rencontres dans le cadre de l'école de golf
  - de droits de jeu pour toutes les compétitions organisées sur le golf de Pessac
- L'AS prend en charge tous les frais de déplacement pour les jeunes aux compétitions régionales et nationales.

Le 28 11 2022